



# Conseil économique et social

Distr. générale  
20 février 2014  
Français  
Original: anglais

## Commission économique pour l'Europe

Organe exécutif de la Convention sur la pollution  
atmosphérique transfrontière à longue distance

Trente-deuxième session  
Genève, 9-13 décembre 2013

### Rapport de l'Organe exécutif sur les travaux de sa trente-deuxième session

Additif

### Plan de travail pour 2014-2015 relatif à la mise en œuvre de la Convention

#### Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Introduction .....	1-6	3
1. Activités scientifiques .....	7-14	4
2. Élaboration de politiques.....	15	20
3. Respect des obligations .....	16	25
4. Renforcement des capacités pour promouvoir la ratification et la mise en œuvre dans les pays d'Europe orientale et du Sud-Est, du Caucase et d'Asie centrale .....	17	27
5. Communication et sensibilisation .....	18-19	29
<b>Tableaux</b>		
1. Activités scientifiques .....		6
2. Élaboration de politiques.....		21
3. Respect des obligations .....		26
4. Renforcement des capacités pour promouvoir la ratification et la mise en œuvre dans les pays d'Europe orientale et du Sud-Est, du Caucase et d'Asie centrale .....		28
5. Communication et sensibilisation .....		30

GE.14-20942 (F) 110714 150714



\* 1 4 2 0 9 4 2 \*

Merci de recycler



Annexe

Modèle à l’usage des équipes spéciales et des groupes d’experts pour la communication  
d’informations concernant l’exécution du plan de travail ..... 33

## Introduction

1. Le plan de travail biennal pour la période 2014-2015 fait apparaître la vision d'ensemble, les objectifs et les approches stratégiques énoncés dans la Stratégie à long terme au titre de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance (ECE/EB.AIR/106/Add.1, décision 2010/18, annexe). Ce plan est structuré en fonction des principaux besoins de la Convention et des Parties dans cinq grands domaines: activités scientifiques; élaboration des politiques; respect des obligations; renforcement des capacités; communication et sensibilisation. Pour chaque domaine, une introduction décrit brièvement les activités, leur objectif et le principal résultat attendu, conformément à la Stratégie à long terme. Un tableau présente les activités expressément prévues ainsi que l'organe chef de file. Des tâches sont confiées aux principaux organes responsables, à savoir l'Organe exécutif et ses organes subsidiaires, dans le cadre de leur mandat.

2. Cette manière de structurer le plan de travail permet aux Parties de mieux évaluer les travaux des différents organes subsidiaires et les résultats attendus en vue de satisfaire aux besoins découlant de la Convention et de réaliser des progrès dans la mise en œuvre des orientations fixées dans la Stratégie à long terme. La démarche adoptée tient compte de la recommandation du Groupe spécial d'experts selon laquelle «[l']Organe exécutif et son Bureau devraient accorder plus d'attention à l'élaboration et à l'examen des plans de travail pour mieux cibler les priorités de la Convention et obtenir de bons résultats» (ECE/EB.AIR/2012/15, par. 7).

3. L'exécution intégrale des activités du plan de travail nécessitera des ressources venant s'ajouter à celles que prévoient le budget ordinaire de l'ONU et le Protocole relatif au financement à long terme du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe (Protocole EMEP). Par conséquent, les Parties sont invitées à appuyer les activités menées au titre de la Convention en 2014-2015, en particulier celles qui ne sont pas visées par le Protocole EMEP, en contribuant au fonds d'affectation spéciale de la Convention, en finançant directement des activités et en apportant des contributions en nature. Elles sont également invitées à montrer la voie en soutenant largement les différentes activités. Les ressources nécessaires aux activités non financées par le budget ordinaire de l'ONU et par les contributions obligatoires au titre du Protocole EMEP et les contributions recommandées au titre de la décision 2002/1 sur le financement des activités de base sont indiquées en dollars des États-Unis (dollars É.-U.). Les Parties ou organisations qui fournissent des ressources complémentaires pour la période 2014-2015 sont mentionnées dans la colonne «Ressources nécessaires et/ou source de financement».

4. Conformément à l'article 11 de la Convention, la Commission économique pour l'Europe (CEE) assure les fonctions de secrétariat qui lui sont confiées:

- a) Organisation et préparation des réunions de l'Organe exécutif;
- b) Communication aux Parties des rapports et autres informations reçus en application des dispositions de la Convention;
- c) Autres fonctions qui pourraient lui être assignées par l'Organe exécutif.

5. Le rôle du secrétariat a été précisé dans les protocoles à la Convention et dans plusieurs décisions de l'Organe exécutif, plus particulièrement les décisions 2010/19 (règlement intérieur), 2012/25 (concernant l'amélioration du fonctionnement du Comité d'application) et 2012/3 et 2012/12 (modifications, au titre du Protocole relatif à la réduction de l'acidification, de l'eutrophisation et de l'ozone troposphérique (Protocole de Göteborg) à apporter aux engagements de réduction des émissions ou aux inventaires à des fins de comparaison avec les émissions nationales totales).

6. Les activités financées par le budget ordinaire de l'ONU peuvent être soutenues par des ressources extrabudgétaires, le cas échéant.

## 1. Activités scientifiques

7. Selon les priorités définies dans la Stratégie à long terme au titre de la Convention, la prise de décisions fondées sur des données scientifiques et la démarche axée sur les effets demeureront un élément essentiel de la Convention et les liens qui existent entre les travaux scientifiques et la mise au point des politiques seront maintenus et renforcés. Vu leur importance pour les politiques publiques, pour les responsables politiques et pour l'ensemble de la population, des indicateurs faciles à utiliser relatifs aux effets et des évaluations coûts-avantages seront élaborés. Les travaux scientifiques menés pendant la période 2014-2015 auront pour objet de progresser encore face aux problèmes qui subsistent et aux nouveaux enjeux recensés dans la Stratégie à long terme (particules, ozone troposphérique, dépassement des charges critiques, liens entre pollution atmosphérique, changements climatiques et biodiversité, etc.). Ils devront aussi intégrer davantage les différents éléments visés par le Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe (EMEP) et les activités relatives aux effets. Cette intégration sera démontrée par des résultats/produits communs/conjoints, tels que les rapports d'évaluation, les rapports par pays, des sites Web communs, le renforcement des capacités ou les réponses apportées aux besoins des Parties. Nombre d'outils scientifiques mis au point dans le cadre de la Convention, tels que les modèles d'évaluation intégrée, sont utilisés par d'autres parties prenantes et continueront à être affinés.

8. La surveillance de l'atmosphère et des effets (tableau 1, point 1.1) a pour principal objectif de fournir des données pertinentes et d'analyser les concentrations et dépôts de polluants atmosphériques, ainsi que leurs effets néfastes sur la santé et les écosystèmes et les dommages causés aux cultures et aux matériaux. En général, cette fonction fournit des informations sur l'état et l'évolution à long terme de l'environnement, dans le temps et dans l'ensemble de la région de la CEE.

9. Les travaux relatifs aux doses-réactions et aux charges critiques (tableau 1, point 1.2) visent essentiellement à fournir des renseignements détaillés donnant une mesure des dommages causés – ou susceptibles de l'être – par la pollution atmosphérique à divers écosystèmes, notamment les zones agricoles et les zones protégées du réseau Natura 2000.

10. La modélisation de l'atmosphère et des effets (tableau 1, point 1.3) a pour principal but de faciliter l'application des Protocoles à la Convention en fournissant les outils de modélisation nécessaires pour évaluer les mesures de réduction. Elle offre des capacités de prévision et permet d'élaborer des politiques efficaces. Elle facilite aussi la collecte et l'évaluation des informations ayant trait à la pollution atmosphérique transfrontière, ainsi que l'application de la stratégie de surveillance de l'EMEP. Ces travaux contribuent directement à l'établissement de modèles d'évaluation intégrée et à l'évaluation du transport des polluants atmosphériques à l'échelle de l'hémisphère.

11. La mise au point plus poussée des inventaires des émissions (tableau 1, point 1.4) a pour principal objectif d'en améliorer la qualité, la transparence, la cohérence et l'exhaustivité. Les Parties bénéficient d'une aide pour satisfaire aux prescriptions en matière de communication de données d'émission qui leur sont imposées par la Convention et ses Protocoles. Des méthodes sont actuellement élaborées pour évaluer les données et les projections concernant les émissions, de façon à identifier et à résoudre les problèmes de communication de données. Dans la mesure du possible, les prescriptions en matière de notification sont en permanence harmonisées avec celles d'autres organes, en particulier

la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), et avec la Directive de l'Union européenne (UE) fixant des plafonds d'émission nationaux<sup>1</sup>. Les émissions estimées et leurs projections apportent une contribution directe aux modèles d'évaluation intégrée et servent à étayer l'examen du respect des dispositions. Une des activités visées par ce point du plan de travail concerne l'examen des demandes d'ajustement aux inventaires des émissions soumises conformément aux décisions 2012/3, 2012/4 et 2012/12 de l'Organe exécutif.

12. L'évaluation intégrée (tableau 1, point 1.5) cherche à évaluer le fondement scientifique et l'efficacité des politiques (passées et futures) et des protocoles (une des priorités stratégiques de la Convention). Des modèles d'évaluation intégrée sont appliqués pour analyser des scénarios prévoyant des mesures d'un bon rapport coût-efficacité pour réduire l'acidification, l'eutrophisation, l'ozone troposphérique, l'exposition humaine aux particules et à l'ozone, et le forçage radiatif à court terme à l'échelle régionale. La modélisation portera sur: a) les options envisageables pour réduire les émissions de soufre, d'oxydes d'azote, d'ammoniac, de composés organiques volatils non méthaniques (COVNM), de méthane, de particules primaires, de carbone organique, de noir de carbone et de monoxyde de carbone, y compris des mesures structurelles dans les secteurs de l'énergie, des transports et de l'agriculture, ainsi que leur coût; b) les projections des émissions; c) l'évaluation du transport de ces substances dans l'atmosphère; et d) l'analyse et la quantification des effets et des avantages de la réduction des émissions du point de vue de la santé et de l'environnement.

13. Les travaux sur le transport des polluants atmosphériques à l'échelle de l'hémisphère (tableau 1, point 1.6) consistent principalement à étoffer les connaissances scientifiques concernant le transport intercontinental des polluants atmosphériques dans l'hémisphère Nord, ses effets sur la santé, sur les écosystèmes et sur le climat, et les liens entre la pollution atmosphérique régionale et les changements observés au niveau mondial. Les activités prévoient une collaboration avec des organes, programmes et réseaux internationaux de la région de la CEE et hors CEE qui travaillent dans des domaines apparentés. Les travaux s'articulent autour de six thèmes: conception et évaluation de modèles, répartition par source et analyse source-récepteur, effets de la pollution atmosphérique sur la santé, les écosystèmes et le climat, effets des changements climatiques sur la pollution atmosphérique, inventaires et projections des émissions à l'échelle mondiale, et réseau de données réparties et outils d'analyse.

14. Les activités portant sur les messages/recommandations entre scientifiques et décideurs (tableau 1, point 1.7) revêtiront la forme de rapports d'évaluation et de synthèse sur les travaux des groupes subsidiaires scientifiques établis en vue de déterminer les tendances et de faire ressortir les conclusions scientifiques utiles à l'élaboration de politiques.

---

<sup>1</sup> Directive 2001/81/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2001 fixant des plafonds d'émission nationaux pour certains polluants atmosphériques.

Tableau 1  
**Activités scientifiques**

<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
<b>1.1</b>	<b>Surveillance de l'atmosphère et des effets</b>			
1.1.1	Aider les Parties à mettre en œuvre la stratégie révisée de l'EMEP pour 2010-2019 (stratégie de surveillance de l'EMEP); renforcer les activités dans les régions où les activités de surveillance laissent à désirer	Renforcement des activités de surveillance et application de la stratégie de surveillance de l'EMEP	Centre de coordination pour les questions chimiques (CCQC)	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP et la Norvège
	Fixer les priorités pour la collecte de données de surveillance et autres par les Parties en fonction des besoins des décideurs et des contraintes financières. Hiérarchiser les appels à données et la collecte de données pour les Programmes internationaux concertés (PIC) en fonction des besoins des décideurs et des contraintes financières.	Liste actualisée des priorités en termes de surveillance et d'inventaires et recommandation à adresser à l'Organe exécutif à sa trente-troisième session	Groupe de travail des effets	Prise en charge par les contributions recommandées et les Parties
1.1.2	Réviser et étoffer les méthodes à appliquer dans la surveillance des modifications de la composition atmosphérique; mettre à jour le <i>Manuel d'échantillonnage et d'analyse chimique de l'EMEP</i> , pour les espèces prioritaires	Mise à jour du <i>Manuel d'échantillonnage et d'analyse chimique de l'EMEP</i>	CCQC	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP et la Norvège
1.1.3	Effectuer les fonctions d'assurance qualité et de contrôle de qualité; traiter et stocker les données d'observation à long terme communiquées par les Parties	Accès en ligne aux données, dans un format téléchargeable, via la base de données se trouvant sur le site Web du CCQC ( <a href="http://ebas.nilu.no/">http://ebas.nilu.no/</a> )	CCQC	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP et la Norvège
	Dispenser une formation et fournir une assistance aux Parties en matière de communication de données, et de collecte et de diffusion de métadonnées	Présentation des résultats sur le site Web du CCQC et/ou dans des rapports techniques  Meilleure qualité des mesures de la pollution atmosphérique; enrichissement des bases de données au moyen des résultats des mesures  Présentation de nouveaux modèles sur le site Web du CCQC  Cours de formation sur les activités de mesure, l'assurance qualité et le contrôle de qualité		

<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
		Comparaisons entre laboratoires des variables nécessaires à la stratégie de surveillance de l'EMEP		
		Mise à jour et enrichissement de la base de données, accès aux données accordé aux organisations collaborant aux activités		
1.1.4	Interpréter et évaluer les données d'observation de concert avec les Parties, collaborer avec les centres de modélisation de l'EMEP au sujet de l'utilisation des données, évaluer les tendances temporelles et spatiales	Rapports d'activité de l'EMEP, rapport conjoint de l'EMEP sur les particules, sites Web du CCQC et de l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation	CCQC, Centre de synthèse météorologique-Est (CSM-E), Centre de synthèse météorologique-Ouest (CSM-O), Équipe spéciale des mesures et de la modélisation	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP et la Norvège
1.1.5	Renforcer les liens avec les groupes scientifiques participant aux activités de mesure des niveaux II et III, et organisation de périodes d'observation intensive	Publication de documents évalués par les pairs concernant les périodes d'observation intensive de l'EMEP  Plan de la campagne de mesure intensive et coordination de son application	CCQC	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP et la Norvège
1.1.6	Assurer une coopération scientifique et technique avec les activités de surveillance orientées vers les effets  Faciliter la compatibilité et l'échange de données liées à la surveillance dans le cadre de l'EMEP et d'autres activités de surveillance ayant des objectifs complémentaires, y compris les activités relatives à la qualité de l'air au niveau local, les facteurs de forçage climatique à courte durée de vie et les gaz à effet de serre à longue durée de vie	Appui aux Parties et aux groupes créés au titre de la Convention par une participation et des apports aux réunions pertinentes, en représentant l'EMEP  Rapport sur l'activité entreprise et communication aux Parties des conclusions pertinentes et des mesures nécessaires ou déjà prises	CCQC	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP et la Norvège
1.1.7	Favoriser les activités de sensibilisation  Contribuer à l'élaboration de divers rapports d'autres organisations, organes, programmes et projets, et mettre en relief les contributions apportées	Rapport sur l'intérêt, l'importance et le bilan de la participation et de la collaboration aux activités de surveillance et d'évaluation des données menées hors du cadre de la Convention	CCQC	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP et la Norvège
	Partager les informations recueillies conformément aux prescriptions de la Convention avec d'autres conventions et organes internationaux		CSM-O, CSM-E, CCQC, Centre des inventaires et des projections des émissions (CIPE)	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP

<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
1.1.8	Analyse des tendances des concentrations et des dépôts atmosphériques à partir des données de surveillance et des résultats des modèles	Rapport sur les tendances observées et modélisées des concentrations et dépôts atmosphériques sur le territoire des Parties dans les vingt dernières années	Équipe spéciale des mesures et de la modélisation	Prise en charge par la France, l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et toutes les Parties
1.1.9	Échange de vues, d'expériences et d'idées concernant: a) la qualité, l'efficacité et le caractère suffisant des mesures et données de l'EMEP; et b) les résultats obtenus et la nécessité d'améliorer les modèles (ceux de l'EMEP et ceux qui sont mis au point par les Parties) et leur champ d'application (par exemple pour les évaluations nationales de la qualité de l'air, l'évaluation des flux transfrontières et leur influence sur la qualité de l'air au niveau national, analyses des tendances, etc.)	Réunion annuelle de l'Équipe spéciale  Présentation d'un rapport de synthèse annuel à l'Organe directeur de l'EMEP sur les activités et les messages et recommandations d'intérêt scientifique  Recommandations à l'intention des équipes nationales des mesures et de la modélisation et des centres EMEP  Exemples de bonnes pratiques à l'échelle nationale et internationale  Présentation d'un rapport de synthèse annuel à l'Organe directeur de l'EMEP assorti de messages et de recommandations d'intérêt stratégique	Équipe spéciale des mesures et de la modélisation	Prise en charge par la France, l'OMM et les Parties
1.1.10	Prendre des mesures pour: a) continuer d'appliquer les directives pour la publication d'informations sur la surveillance et la modélisation des effets de la pollution atmosphérique; b) renforcer la participation des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale (EOCAC); et c) coopérer avec les programmes et activités à l'extérieur de la région de la CEE et communiquer des informations à leur sujet à l'Organe exécutif	Présentation de rapports annuels aux sessions du Groupe de travail des effets et à l'Organe exécutif	PIC, Équipe spéciale mixte des aspects sanitaires de la pollution atmosphérique (Équipe spéciale de la santé), Groupe mixte d'experts de la modélisation dynamique	Prise en charge par les pays chefs de file respectifs et les contributions recommandées
1.1.11	Élaborer à l'intention de l'Organe exécutif, pour sa réunion de 2014, un rapport annuel sur les récentes conclusions tirées par le Groupe de travail des effets et leurs incidences sur la politique générale	Présentation au Groupe de travail des stratégies et de l'examen et à l'Organe exécutif de rapports annuels conjoints assortis de messages clairs et de recommandations utiles à l'élaboration de politiques	PIC, Équipe spéciale de la santé, Groupe mixte d'experts de la modélisation dynamique	Prise en charge par les pays chefs de file respectifs et les contributions recommandées



<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
1.1.12	Rendre compte au Groupe de travail des stratégies et de l'examen, à sa réunion de 2015, des conclusions scientifiques applicables aux politiques publiques qui se dégageront de la réunion conjointe du Groupe de travail des effets et de l'Organe directeur de l'EMEP en 2015, à l'aide du modèle adopté à la session de décembre 2013 de l'Organe exécutif	Rapport de la réunion conjointe Groupe de travail des effets/EMEP assorti s'il y a lieu de recommandations à l'intention du Groupe de travail des stratégies et de l'examen	Présidents et bureaux du Groupe de travail des effets/Organe directeur de l'EMEP	-
1.1.13	Rendre compte des incidences des conclusions scientifiques mentionnées au point 1.1.12 sur les politiques publiques	Rapport à l'Organe exécutif à sa session de 2016	Présidents: Groupe de travail des stratégies et de l'examen, Groupe de travail des effets et Organe directeur de l'EMEP	-
1.1.14	Chiffrer les effets conjugués de plusieurs polluants: a) sur la corrosion et l'encrassement de certains matériaux dans des conditions environnementales différentes; b) sur les sites culturels inscrits au patrimoine mondial de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)	Rapport sur: a) les tendances de la pollution, de la corrosion et de l'encrassement pendant la période 1987-2012; et b) l'inventaire et les conditions de stockage des matériaux exposés sur les sites culturels inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO	PIC-Matériaux	Prise en charge par l'Italie, la Suède et les contributions recommandées
1.1.15	Déterminer: a) l'état des écosystèmes d'eaux de surface et prévoir leur évolution à long terme compte tenu de l'impact au niveau régional de certains polluants atmosphériques, et en étudier les effets sur les biotes; et b) l'évolution de la biodiversité et du climat dans les écosystèmes d'eaux de surface	Rapport sur: a) les tendances de la chimie et de la biologie des eaux de surface jusqu'en 2011, et la réaction des écosystèmes aux réductions d'émissions; et b) la biodiversité et le climat (à déterminer à la prochaine réunion de l'Équipe spéciale en octobre 2013)	Programme international concerté d'évaluation et de surveillance de la pollution atmosphérique sur les cours d'eau et les lacs (PIC-Eaux)	Prise en charge par la Norvège et les contributions recommandées
1.1.16	Procéder à la collecte et à une évaluation intégrée de données détaillées et comparables concernant: a) les effets des dépôts d'azote et/ou du dépassement des charges critiques sur la défoliation des arbres; b) les effets de la pollution atmosphérique et des changements climatiques sur la croissance des forêts; c) l'incidence des dépôts d'azote sur la nutrition des arbres et le recyclage des nutriments; d) les dépôts d'azote et le lessivage des nitrates dans les eaux souterraines	Rapport sur: a) les effets du dépassement des charges critiques d'azote sur la défoliation des arbres; b) les effets de la pollution atmosphérique et des changements climatiques sur la croissance des forêts; c) les effets des dépôts d'azote sur les maladies des arbres; d) les dépôts d'azote et le lessivage des nitrates dans les eaux souterraines	Programme international concerté d'évaluation et de surveillance des effets de la pollution atmosphérique sur les forêts (PIC-Forêts)	Prise en charge par l'Allemagne et les contributions recommandées

<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
1.1.17	Évaluer les effets sur la végétation (semi-)naturelle et les cultures exercés par: a) l'ozone troposphérique; b) les polluants co-occurents (ozone et azote) et les contraintes climatiques; c) la pollution atmosphérique en Europe orientale et du Sud-Est, dans le Caucase, en Asie centrale et en Asie du Sud-Est; d) l'accroissement des niveaux d'ozone de fond en Europe	Rapport annuel concernant: a) les éléments susceptibles de corroborer l'impact de l'ozone sur la végétation; b) les effets des polluants co-occurents (ozone et azote) et des contraintes climatiques sur la végétation; c) les dépôts de polluants atmosphériques et leur incidence sur la végétation en Europe orientale et du Sud-Est, dans le Caucase, en Asie centrale et en Asie du Sud-Est; b) les conséquences d'un accroissement des niveaux d'ozone de fond pour la végétation en Europe	Programme international concerté relatif aux effets de la pollution atmosphérique sur la végétation naturelle et les cultures (PIC-Végétation)	Prise en charge par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et les contributions recommandées
1.1.18	Étoffer l'approche fondée sur les flux afin de définir des niveaux critiques d'ozone troposphérique pour la végétation  Mettre à jour les fonctions doses-réactions	Mise à jour du chapitre 3 du <i>Manual on Methodologies and Criteria for Modelling and Mapping Critical Loads and Levels and Air Pollution Effects, Risks and Trends</i>	PIC-Végétation PIC-Forêts	Prise en charge par le Royaume-Uni et les contributions recommandées
1.1.19	Préparer l'étude européenne sur les mousses 2015-2016	Rapports d'activité annuels sur les préparatifs de l'étude européenne sur les mousses 2015-2017 (métaux lourds, azote et polluants organiques persistants (POP))	PIC-Végétation	Sources de financement à préciser
1.1.20	Évaluer les tendances à long terme des effets du soufre, de l'azote et des métaux lourds sur les écosystèmes	Rapport et document scientifique	Programme international concerté de surveillance intégrée des effets de la pollution atmosphérique sur les écosystèmes (PIC-Surveillance intégrée)	Prise en charge par la Finlande, la Suède et les contributions recommandées
<b>1.2</b>	<b>Doses-réactions et charges critiques</b>			
1.2.1	Collecter et analyser les réponses des centres nationaux de liaison à l'appel à données lancé en 2012 ainsi que les contributions à un rapport spécial du Centre de coordination pour les effets (CCE) concernant: a) la modélisation dynamique des changements abiotiques et biotiques survenus dans les catégories d'habitat du Système européen harmonisé d'information sur la nature (EUNIS); et b) les applications provisoires à une échelle régionale. Voir aussi les points 2.3.8 et 4.8	Présentation de rapports annuels au Groupe de travail des effets et à l'Organe exécutif. Collaboration accrue entre les centres nationaux de liaison, le CCE et les experts de l'habitat. Application préliminaire des valeurs de seuil et des indicateurs à l'échelle européenne	Programme international concerté de modélisation et de cartographie des niveaux et des charges critiques ainsi que des effets, des risques et des tendances de la pollution atmosphérique (PIC-Modélisation et cartographie), CCE	Prise en charge par la France, les Pays-Bas et les contributions recommandées

<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
	Promouvoir la collaboration entre les centres nationaux de liaison, le CCE et les experts de l'habitat au sujet des effets de la pollution atmosphérique, tout en mettant l'accent sur les dépôts d'azote dans les zones protégées			
1.2.2	Déterminer l'état des écosystèmes et en prévoir l'évolution à long terme compte tenu des variations et de l'impact au niveau régional de certains polluants atmosphériques, une attention particulière étant accordée aux effets sur les biotes et à la surveillance de l'état des bassins hydrographiques et d'autres écosystèmes	Rapport et document scientifique sur les bilans massiques et les indicateurs du soufre et de l'azote dans les bassins hydrographiques	PIC-Surveillance intégrée	Prise en charge par la Finlande, la Suède et les contributions recommandées
1.2.3	Continuer de mettre au point les méthodes d'évaluation des effets directs et indirects de la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance sur la santé	Rapport sur la mise à jour des méthodes de quantification du fardeau sanitaire de la pollution atmosphérique	Équipe spéciale de la santé	Prise en charge par l'Allemagne, la Suisse et les contributions recommandées
1.2.4	Collecter des données relatives aux effets de l'ozone et des particules (notamment du noir de carbone) sur la santé et les analyser	Mise à jour des données sur les effets de l'ozone et des particules sur la santé	Équipe spéciale de la santé	Prise en charge par l'Allemagne, la Suisse et les contributions recommandées
<b>1.3</b>	<b>Modélisation de l'atmosphère et des effets</b>			
1.3.1	Mettre en œuvre un système de maillage pour la zone de l'EMEP dans une résolution plus fine (0,1° x 0,1° en longitude et en latitude). Collecter et contrôler les données communiquées par les pays concernant les principaux polluants, les métaux lourds et les POP. Recenser les lacunes en matière de données. Harmoniser les données provenant d'autres sources (Centre commun de recherche de la Commission européenne, Institut international d'analyse des systèmes appliqués (IIASA)) avec celles du système de l'EMEP. Procéder à des estimations d'experts pour les zones restantes	Données d'émission maillées sur les polluants selon les coordonnées géographiques (0,1° x 0,1°). (Cette activité sera progressivement définie et mise en œuvre)	CIPE	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP
1.3.2	Fournir des données sur les concentrations atmosphériques, les champs des dépôts, ainsi que les matrices source-récepteur pour la zone de l'EMEP pour 2012 et 2013 en ce qui concerne: a) les composés photochimiques, le soufre, l'azote et les particules; et b) les POP et les métaux lourds	Rapports d'activité annuels, notamment analyse des résultats des modèles  Rapports par pays de l'EMEP et données de modélisation EMEP connexes  Mise à jour annuelle de la base de données concernant les bilans d'état, notamment pour les données à haute résolution temporelle élevées et les matrices source-récepteur	CSM-O, CSM-E	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP et la Norvège

<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
1.3.3	Rassembler les données nationales de l'EMEP selon un modèle de présentation en ligne uniforme. Donner l'accès en ligne aux ensembles de données/résultats de la modélisation à une résolution temporelle élevée (une heure) que les Parties utiliseront pour évaluer la qualité de l'air	Accès aux informations et aux données que les Parties utiliseront pour évaluer la qualité de l'air	CSM-O	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP et la Norvège
1.3.4	Évaluer les résultats des modèles de l'EMEP dans la nouvelle maille: résultats des modèles, tendances et liens source-récepteur	Rapports sur la nouvelle maille de l'EMEP issus d'une collaboration entre les Parties et l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation, notamment pour l'évaluation des résultats des modèles dans le nouveau système de maillage	CSM-O, CSM-E	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP
1.3.5	Évaluation des niveaux de pollution par les métaux lourds dans certains pays	Publication en ligne des résultats et des données	CSM-E, Pays-Bas et autres	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP
1.3.6	Modélisation à l'échelle mondiale pour évaluer la contribution du transport intercontinental et des sources secondaires à la pollution par les métaux lourds et les POP dans la zone de l'EMEP, en collaboration avec l'Équipe spéciale du transport des polluants atmosphériques à l'échelle de l'hémisphère, le Programme de surveillance et d'évaluation de l'Arctique et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)  Analyse approfondie des phénomènes de réémission et de remise en suspension par le vent et estimation de la contribution des sources anthropiques et secondaires à la pollution par le mercure et les POP dans la zone de l'EMEP pour 2012-2013	Rapport technique  Publication en ligne des résultats et des données  Présentation des résultats à l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation et lors d'autres réunions scientifiques	CSM-E	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP
1.3.7	Faciliter l'utilisation du modèle de l'EMEP par les Parties	Cours de formation semestriel pour les utilisateurs du modèle de l'EMEP. Présentation du modèle et d'instructions pour faciliter l'utilisation des produits. Cadre de discussion sur le perfectionnement du modèle de l'EMEP avec des partenaires et des utilisateurs des produits de modélisation de l'EMEP  Diffusion annuelle des codes source ouverts de l'EMEP et du Système mondial de modélisation multimilieux de l'EMEP (GLEMOS)	CSM-O, CSM-E	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP et la Norvège

<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
1.3.8	Perfectionner les méthodes de modélisation. Mieux faire comprendre les processus, les paramétrages, les émissions et les liens avec le climat:	Note annuelle sur les mises à jour des modèles de l'EMEP, fondée sur les campagnes intensives de l'EMEP et d'autres informations scientifiques	CSM-O, CSM-E	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP et la Norvège
	a) Étudier le rôle des émissions dynamiques sensibles au climat (oxydes d'azote (NO <sub>x</sub> ), ammoniac, composés organiques volatils (COV), méthane) pour appliquer efficacement le Protocole de Göteborg afin de réduire les niveaux d'ozone et de particules et les dépôts d'azote	Rapport technique sur l'impact climatique de la réalisation des objectifs du Protocole de Göteborg	CSM-O	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP et la Norvège
	b) Calculer le forçage dû aux polluants climatiques à courte durée de vie pour l'application du Protocole de Göteborg. Évaluer l'incertitude entourant le forçage dû au noir de carbone	Rapport technique sur le forçage dû aux polluants climatiques à courte durée de vie dans la zone de l'EMEP (pour le noir de carbone, le méthane et l'ozone)	CSM-O	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP et la Norvège
	c) Étudier le rôle des interactions et des processus pour réduire les incertitudes liées aux émissions de métaux lourds et de POP et à la modélisation dans la zone de l'EMEP	Rapport technique sur: a) l'interaction du mercure et des POP avec les aérosols atmosphériques; b) la dispersion du mercure dans l'environnement, une attention particulière étant prêtée aux écosystèmes aqueux; c) le paramétrage des modèles de remise en suspension par le vent et de revolatilisation des métaux lourds et des POP; et d) l'influence des changements climatiques sur les émissions secondaires de métaux lourds et de POP	CSM-E, CIPE, CCQC	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP
1.3.9	Faire part des avancées scientifiques, des améliorations apportées aux modèles et aux méthodes, ainsi que des données et produits pertinents	Créer une nouvelle interface Web pour l'EMEP avec un meilleur accès aux produits, aux documents techniques et aux nouvelles ayant trait à l'EMEP  Créer et tenir à jour un site Web en russe pour faciliter l'accès des pays de l'EOCAC aux informations  Établir des données en temps quasi réel sur les concentrations et les dépôts de métaux lourds et de POP pour 2013-2014 (délai de deux mois)	CSM-O, CSM-E, CCQC	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP et la Norvège

<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
1.3.10	Procéder à des simulations au moyen de modèles pour appuyer l'évaluation de la Stratégie thématique sur la pollution atmosphérique de l'UE, du Protocole de Göteborg et des travaux de l'Équipe spéciale du transport des polluants atmosphériques à l'échelle de l'hémisphère; poursuivre la collaboration avec les efforts de modélisation à l'appui de la Coalition pour le climat et l'air pur, du Programme de surveillance et d'évaluation de l'Arctique du Conseil de l'Arctique, de la Commission pour la protection du milieu marin de la mer Baltique (HELCOM) et de la Commission pour la protection du milieu marin de l'Atlantique Nord-Est (Commission OSPAR), en veillant à ce que ces travaux complètent – sans faire double emploi – les initiatives d'autres instances	Base de données des simulations de l'EMEP et note explicative annuelle sur ces simulations  Rendre compte des progrès réalisés et des nouvelles constatations à l'Organe directeur de l'EMEP	CSM-O	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP et la Norvège  HELCOM, Commission OSPAR
1.3.11	Évaluation du modèle de l'EMEP et comparaison avec les modèles mis au point par les Parties	Rapport/publication concernant les résultats de la première phase de l'exercice de modélisation EURODELTA3 (évaluation du modèle)	Équipe spéciale des mesures et de la modélisation	Prise en charge par la France avec une contribution des Parties participantes
1.3.12	Élaborer et valider des modèles pour la simulation des réactions des écosystèmes. Effectuer une biosurveillance pour détecter les changements naturels, en particulier pour évaluer les effets intégrés des polluants atmosphériques et des changements climatiques	Rapport sur les réactions dynamiques (modification de la végétation) liées aux dépôts d'azote	PIC-Surveillance intégrée	Prise en charge par la Finlande, la Suède et les contributions recommandées
1.3.13	Perfectionner la modélisation dynamique de l'acidification, de l'azote nutritif et d'autres effets de la pollution atmosphérique sur les écosystèmes, y compris les interactions entre les changements climatiques, l'utilisation des terres et les réactions biologiques	Rapports annuels sur les avancées de la modélisation dynamique	Tous les PIC liés aux écosystèmes, Groupe mixte d'experts de la modélisation dynamique	Prise en charge par les pays chefs de file respectifs et la Suède
<b>1.4</b>	<b>Inventaires des émissions</b>			
1.4.1	Rassembler les données d'émission communiquées et les importer dans la base de données du CIPE. Évaluer le degré d'actualité et l'exhaustivité des données fournies. Procéder à un contrôle de qualité annuel des inventaires notifiés au titre de la Convention. Communiquer les résultats aux Parties  Mettre à jour la Stratégie à long terme pour l'examen des données d'émission	Présentation de rapports d'activité annuels à l'Organe directeur de l'EMEP. Contribution au(x) rapport(s) d'évaluation  Rapports annuels par pays, rapports d'évaluation par pays et rapport annuel du CIPE/de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE)	CIPE	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP avec l'appui de l'AEE

<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
	Améliorer les essais concernant le contrôle des émissions/mettre au point de nouveaux essais	concernant l'examen des inventaires, assorti d'un résumé des informations  Mise à jour du rapport sur les aspects méthodologiques		
1.4.2	Tenir à jour et améliorer le système de base de données de l'EMEP/du CIPE et le site Web du CIPE. Adapter le système de base de données (WebDab, RepDab) aux nouvelles dispositions relatives à la communication de données et aux nouveaux modèles de notification. Élaborer/mettre à jour des modèles de présentation des données d'émission. Fournir un appui aux Parties et au grand public en affichant des données en temps réel. Harmoniser le système de l'EMEP avec le cadre commun de présentations révisé de la CCNUCC de 2015	Accès en ligne aux informations mises à jour et aux instructions en matière de communication de données, aux données communiquées (WebDab), aux résultats des examens des émissions et autres renseignements utiles  Harmonisation de la base de données de l'EMEP avec les nouvelles directives relatives à la communication de données  Mise à jour de l'outil RepDab	CIPE	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP
1.4.3	Gérer le processus d'examen approfondi centralisé. Tenir à jour la liste des experts des inventaires et constituer deux équipes d'examen chaque année	Examen approfondi centralisé annuel des inventaires des émissions. Présentation de 10 rapports d'examen de pays assortis de conclusions et de recommandations	CIPE	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP et les Parties
1.4.4	Procéder à la compilation des données maillées et des données provenant de grandes sources ponctuelles et leur appliquer les fonctions d'assurance qualité et de contrôle de qualité; effectuer des estimations d'experts pour les données manquantes. Procéder au maillage annuel des données d'émission pour les principaux polluants, les métaux lourds et les POP et à un nouveau maillage des émissions antérieures	Ensembles de données maillées en ligne actualisées chaque année à l'intention des modélisateurs pour l'année considérée et mise à jour de certaines années	CIPE	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP
1.4.5	Perfectionner les méthodes indiquées dans le guide EMEP/AEE des inventaires des émissions de polluants atmosphériques (y compris pour le noir de carbone). Actualiser le plan pour la tenue à jour et l'amélioration du guide	Plan actualisé pour la tenue à jour et l'amélioration du guide. Mise à jour des chapitres du guide EMEP/AEE des inventaires des émissions de polluants atmosphériques	Équipe spéciale des inventaires et des projections des émissions	Sous réserve de la disponibilité de ressources (aucune estimation donnée)
1.4.6	Élaborer des instructions sur l'établissement des inventaires des émissions à une fine échelle de temps et la spéciation des polluants	Chapitres sur les instructions à inclure dans le guide EMEP/AEE des inventaires des émissions de polluants atmosphériques	Équipe spéciale des inventaires et des projections des émissions	Sous réserve de la disponibilité de ressources (30 000 dollars)

<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
1.4.7	Échanger des informations sur les activités nationales et internationales se rapportant aux inventaires et aux projections des émissions lors des réunions annuelles de l'Équipe spéciale	Présentation à l'Organe directeur de l'EMEP d'un rapport de synthèse annuel assorti de messages et de recommandations	Équipe spéciale des inventaires et des projections des émissions	Prise en charge par le Royaume-Uni, la Finlande et l'UE
<b>1.5</b>	<b>Évaluation intégrée</b>			
1.5.1	Mettre à jour et affiner le modèle GAINS (interaction et synergie entre les gaz à effet de serre et la pollution atmosphérique) au moyen de nouvelles informations sur les émissions (inventaires des émissions de 2010), les nouvelles technologies (données fournies par le Groupe d'experts des questions technico-économiques/la future Équipe spéciale des questions technico-économiques), les effets sur les écosystèmes, les flux d'ozone et l'incidence des NO <sub>x</sub> sur la santé, et la réduction des dépôts d'ammoniac dans les zones protégées  Collaborer avec les Parties (réunions, consultations, ateliers) au sujet des données à introduire dans le modèle GAINS	Notes techniques concernant: a) la réduction des dépôts d'ammoniac dans les zones protégées; b) l'application de nouvelles informations visant l'incidence sur les écosystèmes; c) l'amélioration de la modélisation des flux d'ozone; et d) l'application des informations relatives à l'incidence du dioxyde d'azote sur la santé	Centre pour les modèles d'évaluation intégrée (CMEI), Équipe spéciale des inventaires et des projections des émissions  Groupe d'experts des questions technico-économiques/Équipe spéciale des questions technico-économiques, Équipe spéciale de l'azote réactif, PIC-Modélisation et cartographie	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP et l'IIASA
1.5.2	Analyser les conséquences des politiques proposées par l'UE concernant la qualité de l'air dans la région de la CEE. Analyser l'efficacité des stratégies de lutte à l'échelle de l'hémisphère	Deux rapports d'activité annuels	CMEI, Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée, Équipe spéciale du transport des polluants atmosphériques à l'échelle de l'hémisphère	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP et l'IIASA
1.5.3	Renforcer la coopération scientifique et technique informelle sur les scénarios et autres enjeux de portée mondiale (climat, azote, énergie, transports, production vivrière) en collaboration avec, entre autres, le Groupe d'experts international sur l'évolution du climat (GIEC), l'Initiative internationale sur l'azote, le PNUE et la Coalition pour le climat et l'air pur en vue de réduire les polluants atmosphériques à courte durée de vie	Scénarios d'émissions à l'échelle mondiale  Notes techniques sur: a) l'analyse du rapport coût-efficacité; b) l'impact des modifications de l'ozone hémisphérique sur des réductions des émissions d'un bon rapport coût-efficacité en Europe  Scénarios des émissions de mercure	CMEI	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP et l'IIASA
1.5.4	Renforcer les corrélations avec la pollution atmosphérique à l'échelle locale et les mesures locales économiquement rationnelles, y compris d'autres retombées positives (modes de vie sains, réduction des encombrements et moindre stress thermique)	Notes techniques sur: a) la transposition des modifications de la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance à l'échelle de points chauds; b) l'analyse comparative de l'efficacité	CMEI, Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP et l'IIASA



<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
		(par rapport aux coûts) de mesures locales/nationales/internationales; c) différents scénarios applicables à l'agriculture		
1.5.5	Fournir un appui aux Parties, notamment les pays de l'EOCAC, et aux groupes scientifiques, conformément aux priorités de la Stratégie à long terme au titre de la Convention	Nouvelles annexes aux documents d'orientation relatifs aux bilans d'azote nationaux  Contribution à la mise à jour du guide des inventaires des émissions de noir de carbone Contribution au rapport d'évaluation conjoint EMEP/Groupe de travail des effets	CMEI, Équipe spéciale de l'azote réactif	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP et l'IIASA
1.5.6	Faire connaître et diffuser, sur le site Web de l'Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée, les avancées scientifiques, les améliorations apportées aux modèles et aux méthodes, les données et les produits pertinents	Accès en ligne aux ensembles de données, aux modèles et aux résultats	CMEI, Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP et l'IIASA
1.5.7	Échanger des informations sur les activités nationales et internationales d'évaluation intégrée aux réunions annuelles de l'Équipe spéciale	Présentation à l'Organe directeur de l'EMEP et au Groupe de travail des stratégies et de l'examen d'un rapport de synthèse annuel sur les activités et les messages et recommandations utiles à l'élaboration de politiques	Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée	Prise en charge partielle par les Pays-Bas et la Suède; 10 000 dollars pour financer les frais de voyage des participants des pays de l'EOCAC
1.5.8	Atelier sur la corrélation entre les échelles géographiques	Présentation d'un rapport à l'Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée	Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée, CMEI	Pays hôte à déterminer
<b>1.6</b>	<b>Transport des polluants atmosphériques à l'échelle de l'hémisphère</b>			
1.6.1	Mettre à jour et améliorer les inventaires des émissions mondiales et les scénarios futurs qui permettront d'évaluer le transport intercontinental des polluants atmosphériques et les stratégies d'atténuation envisageables	Mosaïque solidement étayée des émissions mondiales de polluants atmosphériques pour 2008 et 2010 à l'usage des modélisateurs mondiaux et régionaux  Ensemble solidement étayé de scénarios d'émission de polluants atmosphériques de référence pour 2010-2030	Équipe spéciale du transport des polluants atmosphériques à l'échelle de l'hémisphère, CMEI, Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée	Prise en charge par les États-Unis d'Amérique, l'UE et contributions en nature d'experts nationaux
1.6.2	Procéder à des simulations actualisées et améliorées du transport des polluants atmosphériques à l'aide d'un ensemble de modèles mondiaux et régionaux pour quantifier les relations source-récepteur à des échelles intercontinentales	Ensemble de modèles mondiaux et régionaux pour 2008-2010 et simulations de la sensibilité  Rapport/publications récapitulant la contribution	Équipe spéciale du transport des polluants atmosphériques à l'échelle de l'hémisphère, CSM-O, CSM-E	Contributions en nature d'experts nationaux

<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
		des sources régionales et extrarégionales aux niveaux de référence et aux niveaux records de pollution atmosphérique		
1.6.3	Procéder à des comparaisons détaillées modèles/observations et entre différents modèles pour mieux comprendre la capacité des outils de modélisation actuels à représenter le transport intercontinental	Rapport/publications sur les résultats des comparaisons modèles/observations et entre différents modèles	Équipe spéciale du transport des polluants atmosphériques à l'échelle de l'hémisphère, CSM-O, CSM-E, CCQC	Contributions en nature d'experts nationaux
1.6.4	Faire le point sur les stratégies d'atténuation disponibles pour la pollution atmosphérique dans l'hémisphère Nord. Évaluer les incidences des stratégies concernant les effets sur la santé, les écosystèmes et le climat	Atelier sur les méthodes d'évaluation de l'impact de la pollution atmosphérique régionale et transportée en collaboration avec le Groupe de travail des effets et des groupes d'experts analogues de l'Asie du Sud et de l'Est  Rapport/publications sur les méthodes améliorées et l'impact des mesures d'atténuation touchant les sources régionales et extrarégionales	Équipe spéciale du transport des polluants atmosphériques à l'échelle de l'hémisphère, Groupe de travail des effets, CMEI, Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée	Prise en charge par les États-Unis, l'UE et les contributions en nature d'experts nationaux
1.6.5	Examiner l'incidence des changements climatiques sur la contribution des sources régionales et extrarégionales de pollution atmosphérique	Rapport sur les conclusions solidement étayées du GIEC et d'autres études concernant l'incidence des changements climatiques sur le transport des polluants atmosphériques	Équipe spéciale du transport des polluants atmosphériques à l'échelle de l'hémisphère	Prise en charge par les États-Unis, l'UE et les contributions en nature d'experts nationaux
1.6.6	Mettre en place un réseau à architecture répartie de dépôts de données et d'outils en ligne pour favoriser une plus large participation à l'évaluation du transport intercontinental des polluants atmosphériques	Mettre à jour et enrichir la base de données d'observation concernant le transport des polluants atmosphériques à l'échelle de l'hémisphère (HTAP-Obs)  Achever en 2014 et éventuellement revoir en 2015 la phase II de la base de données HTAP. Prévoir l'infrastructure voulue pour une base de données HTAP harmonisée. Offrir un accès gratuit à la base de données	CCQC, CSM-O, Équipe spéciale du transport des polluants atmosphériques à l'échelle de l'hémisphère	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP et les contributions de la Norvège, des États-Unis et de l'UE

<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
		Créer des outils en ligne pour accéder aux résultats des expériences relatives au transport des polluants atmosphériques à l'échelle de l'hémisphère, les visualiser et les analyser		
1.6.7	Communication de messages utiles à l'élaboration de politiques concernant le transport intercontinental des polluants atmosphériques et coopération avec d'autres initiatives régionales et mondiales pertinentes	Rapport annuel à l'Organe directeur de l'EMEP faisant ressortir de nouvelles conclusions utiles à l'élaboration de politiques. Ateliers organisés conjointement avec d'autres initiatives de coopération régionales et mondiales. Participation aux grandes conférences internationales	Équipe spéciale du transport des polluants atmosphériques à l'échelle de l'hémisphère	Prise en charge par les États-Unis, l'UE et les contributions en nature d'experts nationaux
<b>1.7</b>	<b>Procédure d'ajustement</b>			
1.7.1	Passer en revue les demandes d'ajustement des engagements de réduction des émissions ou des inventaires et de tout document justificatif présenté par les Parties conformément aux décisions 2012/3, 2012/4 et 2012/12 de l'Organe exécutif	Évaluations d'experts présentées à l'Organe directeur de l'EMEP	CIPE	Prise en charge par les contributions volontaires des Parties, en nature ou en espèces, au CIPE
1.7.2	Examiner les évaluations par des experts des demandes d'ajustement des inventaires des émissions  Examiner les évaluations par des experts des demandes d'ajustement des engagements de réduction des émissions et adresser des recommandations à l'Organe exécutif	Décision de l'Organe directeur de l'EMEP d'accepter ou de refuser l'ajustement  Recommandations adressées à l'Organe exécutif	Organe directeur de l'EMEP	-
1.7.3	Apporter un appui à la mise en œuvre des procédures d'ajustement au titre du Protocole de Göteborg comme indiqué dans les décisions 2012/3 et 2012/12	Mise en œuvre des décisions 2012/3 et 2012/12	Secrétariat	-
<b>1.8</b>	<b>Améliorer le fonctionnement du Groupe de travail des effets et de l'EMEP, ainsi que de leurs organes subsidiaires (PIC, équipes spéciales)</b>			
1.8.1	Encourager les évaluations intégrées/thématiques, en combinant les travaux et produits de différents organes subsidiaires; identifier les domaines pouvant faire l'objet de futures évaluations intégrées/thématiques	Continuer à produire des rapports intégrés/thématiques, assortis de brefs résumés (brochures) contenant les principaux messages à adresser aux décideurs et d'articles de synthèse dans des publications scientifiques à l'intention des milieux scientifiques (améliorer la communication interne et externe)	EMEP et Groupe de travail des effets, y compris les PIC et autres organes subsidiaires	-

<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
1.8.2	Mettre au point des normes communes pour tous les PIC et envisager la création d'un portail pour pouvoir procéder à des évaluations intégrées et aider les Parties à mettre en œuvre des stratégies de lutte contre la pollution atmosphérique	Meilleur accès aux données sur le Web  Ensemble officiel de normes communes convenues		-
1.8.3	Étudier des moyens de combiner/regrouper les activités de certains PIC (PIC-Surveillance intégrée, PIC-Forêts, PIC-Eaux, par exemple); améliorer l'intégration des travaux et des rapports; envisager la possibilité de tenir des réunions conjointes	Organisation plus efficace des travaux effectués par les PIC	Groupe de travail des effets/PIC	-
1.8.4	Étudier un mécanisme de financement à long terme plus stable des activités liées aux effets	Recommandation relative à un nouveau mécanisme financier adressée à l'Organe exécutif	Bureau de l'Organe exécutif/principaux organes subsidiaires	-
<b>1.9</b>	<b>Évaluations scientifiques et de politique générale</b>			
	Évaluer les résultats scientifiques et de politique générale obtenus ces dernières décennies dans le cadre de la Convention, notamment l'état des connaissances scientifiques, les tendances et les réalisations dans le cadre du Protocole de Göteborg, et donner un aperçu des enjeux futurs	Rapport d'évaluation détaillé en 2016  Résumé à l'intention des décideurs en 2016	Groupe de travail des stratégies et de l'examen, Groupe de travail des effets, Organe directeur de l'EMEP	-

## 2. Élaboration de politiques

15. Conformément aux priorités définies dans la Stratégie à long terme au titre de la Convention, les travaux menés pendant la période 2014-2015 viseront à promouvoir la mise en œuvre de la Convention et de ses trois Protocoles les plus récents, ainsi que des dernières modifications y relatives (Protocole de Göteborg, Protocole relatif aux métaux lourds et Protocole relatif aux polluants organiques persistants), dans l'ensemble de la région de la CEE, une attention toute particulière étant accordée aux pays d'Europe orientale et du Sud-Est, du Caucase et d'Asie centrale. L'un des objectifs sera aussi d'étudier les liens avec les changements climatiques, la diversité biologique et d'autres aspects intersectoriels, notamment les corrélations entre l'azote et l'alimentation humaine, l'eau, les écosystèmes et la biodiversité. Une coopération sera établie et maintenue avec les organisations régionales et mondiales s'occupant de questions intersectorielles comme la biodiversité, les écosystèmes, l'agriculture, l'alimentation et les changements climatiques. La mise en œuvre des protocoles à la Convention sera renforcée grâce à l'échange d'informations et de bonnes pratiques, qu'il s'agisse des politiques, de la législation, des mesures applicables ou des technologies. Elle sera en outre étayée par l'élaboration et la diffusion de documents directifs visant à faire mieux comprendre et connaître les meilleures techniques disponibles (MTD), ainsi que par l'étude de nouvelles approches et de nouvelles mesures de réduction, notamment la mise au point d'une démarche intégrée à l'égard de la pollution par l'azote.

Tableau 2  
Élaboration de politiques

<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
<b>2.1</b>	<b>Échange d'informations et examen/élaboration de stratégies et de politiques</b>			
2.1.1	Échanger, lors des sessions du Groupe de travail des stratégies et de l'examen, des informations sur les politiques et stratégies nationales, sous-régionales et régionales de lutte contre les principaux polluants atmosphériques, conformément à l'article 8 de la Convention. Échanger également les expériences et les meilleures pratiques en matière de politiques, de stratégies et de mesures concernant l'application des protocoles à la Convention et de leurs amendements. Offrir un cadre pour l'échange d'informations sur les problèmes rencontrés par les pays d'Europe orientale et du Sud-Est, du Caucase et d'Asie centrale pour adhérer aux trois Protocoles récemment modifiés se rapportant à la Convention et remplir leurs engagements	a) Collecte et analyse des informations relatives aux stratégies et aux politiques de réduction de la pollution atmosphérique dans l'ensemble de la région de la CEE, à présenter au Groupe de travail des stratégies et de l'examen  b) Recommandations adressées à l'Organe exécutif pour accroître le nombre de ratifications et renforcer l'application des protocoles à la Convention et de leurs amendements	Secrétariat  Groupe de travail des stratégies et de l'examen	30 000 dollars É.-U.  -
2.1.2	Faire la synthèse des informations utiles à l'élaboration de politiques à partir des renseignements échangés aux sessions du Groupe de travail des stratégies et de l'examen et des renseignements reçus des organes et groupes scientifiques; dégager les messages et déterminer les besoins actuels et futurs en matière de politique générale	Rapport sur les besoins actuels et futurs en matière de politique générale, établi en prévision des sessions de l'Organe exécutif	Groupe de travail des stratégies et de l'examen	-
<b>2.2</b>	<b>Questions technico-économiques</b>			
<b>A.</b>	<b>Élaboration et promotion des documents d'orientation</b>			
2.2.1	Élaborer un document d'orientation sur les techniques de lutte contre les émissions de soufre, de NO <sub>x</sub> , de COV et de poussières (y compris les PM <sub>10</sub> , les PM <sub>2,5</sub> et le noir de carbone) provenant de sources mobiles et le traduire en russe	Présentation d'un projet de document d'orientation, y compris un résumé, pour adoption par l'Organe exécutif	Groupe d'experts des questions technico-économiques/Équipe spéciale des questions technico-économiques	47 000 dollars É.-U., en sus d'une prise en charge partielle assurée par les contributions de la France et de la Commission européenne
2.2.2	Organiser des ateliers en 2014-2015 pour mieux faire connaître et comprendre, notamment dans les pays de l'EOCAC: a) le document d'orientation sur les techniques de lutte contre les émissions de soufre, de NO <sub>x</sub> , de COV et de particules (y compris les PM <sub>10</sub> , les PM <sub>2,5</sub> et le noir de carbone) provenant de sources fixes; et b) le document	Sensibilisation accrue aux techniques de lutte contre les émissions provenant de sources fixes et mobiles, en particulier dans les pays de l'EOCAC	Groupe d'experts des questions technico-économiques/Équipe spéciale des questions technico-économiques	30 000 dollars É.-U., en sus d'une prise en charge partielle assurée par la contribution de la France

<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
	d'orientation sur les techniques de lutte contre les émissions de soufre, de NO <sub>x</sub> , de COV et de poussières (y compris les PM <sub>10</sub> , les PM <sub>2,5</sub> et le noir de carbone) provenant de sources mobiles			
2.2.3	Organiser des ateliers en 2014-2015 pour mieux faire connaître: a) Le Protocole modifié sur les métaux lourds et le nouveau document d'orientation y relatif (ECE/EB.AIR/116), l'accent étant mis sur la mise en œuvre et la flexibilité pour les pays de l'EOCAC; b) Les meilleures techniques disponibles pour réduire les émissions de POP provenant de grandes sources fixes	Renforcement de la capacité d'appliquer les MTD pour mettre en œuvre le Protocole relatif aux métaux lourds (2014)  Renforcement de la capacité d'appliquer les MTD pour mettre en œuvre le Protocole relatif aux POP (2015)	Équipe spéciale des métaux lourds (2014)  Groupe d'experts des questions technico-économiques/Équipe spéciale des questions technico-économiques	Prise en charge par les contributions de la Norvège et de l'Allemagne  15 000 dollars É.-U.
<b>B. Collecte et analyse de données et perfectionnement des méthodes</b>				
2.2.4	Mettre à jour le mandat du Groupe d'experts des questions technico-économiques	Constituer une Équipe spéciale des questions technico-économiques	Groupe d'experts des questions technico-économiques/Groupe de travail des stratégies et de l'examen	-
2.2.5	Mettre au point un outil technico-économique en s'inspirant des méthodes d'évaluation des coûts du secteur des grandes installations de combustion	Outils disponibles pour estimer les coûts liés à la mise en œuvre des MTD et des prescriptions du Protocole de Göteborg dans divers secteurs	Groupe d'experts des questions technico-économiques/Équipe spéciale des questions technico-économiques	Prise en charge par la France
2.2.6	Analyser les scénarios GAINS disponibles au titre du Protocole de Göteborg pour estimer la mise à niveau technique devant être effectuée par les pays de l'EOCAC pour se conformer au Protocole de Göteborg. Organiser un atelier/des consultations bilatérales pour vérifier les analyses et les estimations auprès des pays de la sous-région	Analyses/estimations de la mise à niveau technique nécessaire pour que les pays visés puissent se conformer aux dispositions du Protocole de Göteborg et vérification des analyses/estimations auprès de ces pays	Groupe d'experts des questions technico-économiques/Équipe spéciale des questions technico-économiques	8 000 dollars É.-U., en sus de la prise en charge partielle assurée par la contribution de l'Italie
2.2.7	Collecter et fournir des données actualisées pour la modélisation du coût des MTD; organiser un atelier avec les experts de l'IIASA, s'il y a lieu	Communication au CMEI de données actualisées sur les secteurs de l'électricité et de la sidérurgie, pour incorporation dans le modèle GAINS  Mise à jour des données relatives aux coûts pour les documents de référence sur les MTD concernant certains secteurs (par exemple celui de l'électricité)	Groupe d'experts des questions technico-économiques/Équipe spéciale des questions technico-économiques	Prise en charge par la France

<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
2.2.8	Examiner les coûts et avantages des mesures de réduction des émissions d'ammoniac pour mieux comprendre les liens entre l'azote et la santé, le climat et l'environnement	Communication au CMEI de données chiffrées sur l'efficacité des mesures de réduction des émissions d'ammoniac	Équipe spéciale de l'azote réactif	Prise en charge par le Royaume-Uni
2.2.9	Tenue de réunions annuelles de l'Équipe spéciale pour échanger des informations sur les questions technico-économiques et le réseau correspondant	Rapports sur les réunions à l'intention du Groupe de travail des stratégies et de l'examen, assortis de messages et de recommandations utiles à l'élaboration de politiques	Groupe d'experts des questions technico-économiques/Équipe spéciale des questions technico-économiques	8 000 dollars É.-U. (frais de voyage), en sus de la prise en charge partielle assurée par les contributions de la France et de l'Italie
2.2.10	Étudier des techniques permettant de réduire encore les émissions de métaux lourds <sup>a</sup>	Présentation d'un rapport au Groupe de travail des stratégies et de l'examen	Groupe d'experts des questions technico-économiques/Équipe spéciale des questions technico-économiques à partir de 2015	Prise en charge par la France
2.2.11	Étudier les nouvelles méthodes et techniques propres à réduire encore les émissions de POP	Présentation d'un rapport au Groupe de travail des stratégies et de l'examen	Groupe d'experts des questions technico-économiques/Équipe spéciale des questions technico-économiques à partir de 2015	30 000 dollars É.-U.
2.2.12	Servir de centre régional d'échange d'informations sur les techniques de réduction applicables aux émissions primaires de NO <sub>x</sub> , de dioxyde de soufre, de COV et de particules, y compris les polluants climatiques à courte durée de vie, les métaux lourds et les POP	Mise à la disposition du public d'informations sur les émissions primaires de NO <sub>x</sub> , de dioxyde de soufre, de COV et de particules, y compris les polluants climatiques à courte durée de vie, les métaux lourds et les POP	Groupe d'experts des questions technico-économiques/Équipe spéciale des questions technico-économiques	Prise en charge par la France
<b>2.3</b>	<b>Azote</b>			
<b>A.</b>	<b>Élaboration et promotion des documents d'orientation et de référence</b>			
2.3.1	Élaborer et diffuser une publication concernant la réduction des émissions d'ammoniac	Publication d'un document d'orientation sur la prévention et la réduction des émissions d'ammoniac provenant de sources agricoles (ECE/EB.AIR/120, à paraître)	Équipe spéciale de l'azote réactif	Prise en charge par le Royaume-Uni
2.3.2	Élaborer et diffuser une publication concernant les bilans d'azote, ainsi que ses annexes. Organiser un atelier pour mieux faire connaître et comprendre la question	Publication d'un document d'orientation sur les bilans d'azote nationaux (ECE/EB.AIR/119); meilleure compréhension de cette question	Équipe spéciale de l'azote réactif	25 000 dollars É.-U. (atelier), en sus de la prise en charge de la publication par le Royaume-Uni
2.3.3	Mettre à jour le Code-cadre CEE-ONU de bonnes pratiques agricoles pour réduire les émissions d'ammoniac	Présentation à l'Organe exécutif, en 2014, d'un résumé assorti de messages clefs et	Équipe spéciale de l'azote réactif	Prise en charge par l'Allemagne, le Canada, le Danemark,

<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
	(EB.AIR/WG.5/2001/7), en tenant compte notamment des documents de référence sur les meilleures techniques disponibles (BREF) de l'UE	d'une mise à jour; version longue de la publication disponible en 2015		la République tchèque et le Royaume-Uni
<b>B. Collecte/analyse de données et élaboration/perfectionnement des méthodes et de nouvelles approches</b>				
2.3.4	Élaborer des approches multipolluants Organiser un atelier	Projet de rapport sur les approches intégrées concernant la politique de réduction des émissions d'azote	Équipe spéciale de l'azote réactif	25 000 dollars É.-U. (atelier, en sus de l'élaboration d'un document par le Danemark et le Royaume-Uni et grâce à des contributions en nature des auteurs)
2.3.5	Continuer à fournir des informations techniques sur l'établissement et l'utilisation des bilans d'azote et l'estimation des émissions d'azote	Présentation d'un projet d'indicateurs à l'Organe exécutif en 2015  Présentation à l'EMEP d'un cadre pour établir les bilans d'azote et déterminer l'efficacité de l'utilisation des composés azotés et de l'azote	Équipe spéciale de l'azote réactif	Prise en charge par le Royaume-Uni avec l'appui du CMEI
2.3.6	Collecter et évaluer les informations communiquées par les centres nationaux de liaison concernant leur expérience de l'élaboration et de l'application d'une approche intégrée, à l'occasion des réunions de l'Équipe spéciale et lors d'un atelier(s) sur l'application du Protocole de Göteborg, en partenariat avec d'autres organisations régionales s'intéressant à l'azote	Présentation au Groupe de travail des stratégies et de l'examen des rapports sur l'atelier et des rapports annuels de l'Équipe spéciale assortis de messages et de recommandations utiles à l'élaboration de politiques	Équipe spéciale de l'azote réactif	50 000 dollars É.-U. (participation de représentants/d'experts des pays de l'EOCAC et atelier), en sus d'une prise en charge partielle assurée par les contributions du Danemark et du Royaume-Uni
<b>C. Sensibilisation d'autres communautés et régions et coopération avec d'autres organisations</b>				
2.3.7	Créer un cadre international de gestion de l'azote associant les activités menées au titre de la Convention à celles d'autres conventions à l'échelle mondiale et permettant de comprendre les liens entre les objectifs relatifs à l'air, à l'eau, au climat et à la biodiversité, en liaison avec le Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres (PAM) du PNUE et le Partenariat mondial sur la gestion des nutriments	Contribution à la mise en œuvre d'un programme mondial de recherche sur le cycle des nutriments, en collaboration avec le PAM, et intégration de l'analyse de la CEE dans un contexte mondial	Équipe spéciale de l'azote réactif	Prise en charge par une contribution du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) <sup>b</sup>
2.3.8	Élaborer et appliquer, eu égard au point 1.2.1 du plan de travail, des indicateurs concernant les objectifs de protection de la biodiversité, en collaboration avec la Convention sur la diversité biologique (CBD) et l'Initiative internationale sur l'azote	Communication à la CBD des indicateurs de l'azote liés à la biodiversité à prendre en compte dans le processus de surveillance des objectifs d'Aichi	Équipe spéciale de l'azote réactif	Prise en charge par une contribution du FEM <sup>b</sup>



<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
2.3.9	Fournir des indicateurs de l'utilisation de l'azote (par exemple de son efficacité) liés à plusieurs indicateurs de la qualité de l'environnement, notamment celle de l'eau	Présentation d'indicateurs de l'utilisation de l'azote pour certains bassins hydrographiques transfrontières, à titre de contribution à l'étude sur les liens eau-alimentation-énergie-écosystèmes à réaliser dans le cadre de la Convention de la CEE sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux	Équipe spéciale de l'azote réactif	Prise en charge par une contribution du FEM <sup>b</sup>
2.3.10	Fournir des informations techniques relatives aux effets de l'alimentation humaine sur l'utilisation et les émissions d'azote	Présentation en 2014 d'un rapport spécial d'évaluation à l'échelle européenne sur les liens entre l'alimentation humaine, le cycle de l'azote et les effets sur l'environnement	Équipe spéciale de l'azote réactif	Prise en charge partielle assurée par une contribution du Royaume-Uni, en sus d'une contribution en nature des Pays-Bas et d'autres auteurs

<sup>a</sup> Participation indispensable d'experts compétents.

<sup>b</sup> Sous réserve de la disponibilité d'un financement.

### 3. Respect des obligations

16. Conformément à la Stratégie à long terme «[I]es travaux du Comité d'application seront hautement prioritaires et le mécanisme d'examen du respect des dispositions sera amélioré» (par. 16 b)). Toute question dont le Comité d'application est saisi ou qui lui est renvoyée en application du paragraphe 3 b) relatif aux fonctions du Comité (ECE/EB.AIR/113/Add.1, décision 2012/25, annexe) sera traitée en priorité. À cet égard, le Comité continuera à passer en revue les progrès accomplis par les Parties comme suite aux décisions adoptées par l'Organe exécutif sur la base des recommandations du Comité et à examiner l'opportunité de mesures complémentaires éventuelles pour traiter au cas par cas les problèmes de non-respect des dispositions. En outre, conformément à ses fonctions, le Comité d'application examinera, si nécessaire, les problèmes systémiques relatifs au respect des dispositions qui ont été recensés. En se fondant sur les informations communiquées par le secrétariat, le Comité évaluera les rapports des Parties sur leurs données concernant les émissions et les projections. Il poursuivra son dialogue avec les organes et experts compétents, en s'attachant particulièrement à améliorer la communication avec les organes techniques relevant de la Convention.

Tableau 3  
**Respect des obligations**

<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
3.1.	Examiner si les obligations de communication d'informations sont respectées: cet examen est périodique et fondé sur les données concernant les émissions et les projections présentées à l'EMEP et disponibles dans la base de données WebDab relative aux émissions	a) Présentation de tableaux sur les informations reçues, pour chacun des sept Protocoles	CIPE	Prise en charge assurée par les contributions obligatoires à l'EMEP
		b) Présentation au Comité d'application, deux fois par an, de notes concernant les obligations de communication d'informations; présentation de projets de recommandations relatives à la communication d'informations pour examen par le Comité d'application	Secrétariat	Budget ordinaire
		c) Examen des informations communiquées par le secrétariat; présentation de recommandations à l'Organe exécutif	Comité d'application	
3.2	Examiner les communications et les questions renvoyées par le secrétariat: examiner toute communication ou question renvoyée concernant le non-respect éventuel par une Partie de l'une quelconque de ses obligations au titre d'un protocole donné	a) Communication au secrétariat de tableaux présentant les tendances des données d'émission et de mises à jour	CIPE	Prise en charge assurée par les contributions obligatoires à l'EMEP
		b) Analyse des informations fournies par le CIPE; communications avec les Parties concernant un non-respect éventuel des obligations; questions renvoyées par le secrétariat; note sur les dépassements des niveaux d'émission par les Parties; présentation au Comité d'application, deux fois par an, d'une synthèse des communications avec les Parties; correspondance avec les Parties	Secrétariat	Budget ordinaire
		c) Examen des communications et des questions renvoyées par le secrétariat lors de deux réunions annuelles; décisions sur les informations complémentaires à demander	Comité d'application	-

<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
		aux Parties concernant un non-respect éventuel des obligations; présentation à l'Organe exécutif de recommandations sur les cas de non-respect des obligations		
3.3	Rédiger à l'intention de l'Organe exécutif un rapport annuel sur les activités du Comité d'application	Rapport annuel contenant des informations d'ordre général et exposant les délibérations et recommandations dans les cas considérés	Comité d'application	-
3.4	Apporter un appui au Comité d'application le cas échéant	Fourniture d'avis d'experts sur certaines questions le cas échéant	Tous les organes techniques (Équipe spéciale des inventaires et des projections des émissions, Groupe d'experts des questions technico-économiques/Équipe spéciale des questions technico-économiques et Équipe spéciale de l'azote réactif, en particulier)	-
3.5	Examiner les recommandations figurant dans le rapport du Comité d'application	Décisions sur le non-respect des obligations et les questions connexes	Organe exécutif	-

#### **4. Renforcement des capacités pour promouvoir la ratification et la mise en œuvre dans les pays d'Europe orientale et du Sud-Est, du Caucase et d'Asie centrale**

17. La viabilité à terme de la Convention suppose une participation constructive et énergique des Parties dans l'ensemble de la région ainsi qu'une vaste couverture géographique. Les mesures et activités de renforcement des capacités viseront à susciter un plus grand nombre de ratifications des trois Protocoles modifiés, à les faire appliquer et à veiller à ce que leurs dispositions soient respectées, et à faire en sorte que «davantage de Parties participent plus activement aux travaux de l'Organe exécutif et des organes subsidiaires, y compris aux travaux de leurs bureaux, ainsi qu'à ceux des groupes techniques et scientifiques» (Stratégie à long terme, par. 16 a) à n) et 17 a)). Les activités appuieront également l'application du Plan d'action révisé pour les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale ([ECE/EB.AIR/WG.5/2007/17](#)). Leur but sera en outre de conférer à la Convention une plus grande importance politique dans ces pays et de sensibiliser leurs décideurs aux effets de la pollution atmosphérique sur l'environnement et la santé, ainsi qu'aux mesures de réduction de la pollution et à leur rapport coûts-avantages très positif.

Tableau 4

**Renforcement des capacités pour promouvoir la ratification et la mise en œuvre dans les pays d'Europe orientale et du Sud-Est, du Caucase et d'Asie centrale**

<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
4.1	Promouvoir la ratification et la mise en œuvre de la Convention et du Protocole EMEP, du Protocole relatif aux POP, du Protocole relatif aux métaux lourds et, le cas échéant, du Protocole de Göteborg: a) par des activités de renforcement des capacités en général; b) en continuant à étudier les obstacles à la ratification, par exemple les projections d'émissions à l'horizon 2020, et les progrès dans l'application des protocoles; c) par des ateliers et des services consultatifs pour appuyer l'élaboration de plans d'action nationaux et procéder à des analyses coûts-avantages en vue de la ratification et de l'application des protocoles à la Convention et pour déterminer des objectifs de réduction des émissions et des niveaux d'émission annuels de référence	Plans d'action nationaux dans les pays d'Asie centrale; identification des obstacles à la ratification et des moyens de les surmonter	Secrétariat, avec les conseils des pays bénéficiaires et pays contributeurs	200 000 dollars É.-U. (montant indicatif partiellement couvert par des contributions de l'UE, de la Norvège et de la Suisse)
		Analyses coûts-avantages	Secrétariat, avec les conseils des pays bénéficiaires et pays contributeurs	50 000 dollars É.-U. (montant indicatif partiellement couvert par des contributions de l'UE et de la Norvège)
		Définition des objectifs de réduction des émissions et des niveaux d'émission annuels de référence pour les pays de la région	Secrétariat, avec les conseils des pays bénéficiaires et pays contributeurs	50 000 dollars É.-U. (montant indicatif partiellement couvert par des contributions de l'UE et de la Norvège)
4.2	Poursuivre les travaux conformément à la décision 2010/17 de l'Organe exécutif, en particulier les activités visant à mettre en œuvre le plan de travail du Groupe de coordination pour la promotion de mesures en vue de l'application de la Convention en Europe orientale, dans le Caucase et en Asie centrale (Groupe de coordination)	Rapport d'activité à l'intention de l'Organe exécutif	Groupe de coordination	-
4.3	Renforcer la coopération et l'échange d'informations entre les pays et les centres scientifiques de l'EMEP pour élargir les activités d'établissement des inventaires des émissions, de surveillance et de modélisation dans la région	a) Collecte, traitement et communication des données de surveillance conformément à la stratégie de surveillance de l'EMEP	Secrétariat, centres de l'EMEP	100 000 dollars É.-U. (montant indicatif partiellement couvert par des contributions de l'UE, de la Norvège et de la Suisse)
		b) Établissement des inventaires des émissions dans les pays de l'EOCAC conformément aux Directives pour l'estimation et la communication des données d'émission au titre de la Convention ( <a href="#">ECE/EB.AIR/97</a> ) et au guide EMEP/AEE des inventaires des émissions de polluants atmosphériques	Secrétariat, avec les conseils des pays bénéficiaires et pays contributeurs, centres de l'EMEP	150 000 dollars É.-U. (montant indicatif partiellement couvert par des contributions de l'UE, de la Norvège et de la Suisse)

<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
4.4	Envisager les possibilités de lancer le projet de formation et d'assistance bilatérale pour le renforcement des capacités en matière d'inventaires des émissions, avec la participation d'experts du Bélarus, pour:  a) Les pays d'Asie centrale et l'Azerbaïdjan;  b) Les pays d'Europe orientale et du Caucase	Inventaires des émissions établis dans les pays	Secrétariat, avec les conseils des pays bénéficiaires et pays contributeurs, CIPE	-  À définir, prise en charge par une contribution de la Suisse  À définir
4.5	Renforcer la participation des pays d'Europe orientale et du Sud-Est, du Caucase et d'Asie centrale aux travaux de l'Organe exécutif et de ses organes subsidiaires en contribuant au financement des frais de voyage	Participation des représentants de pays en transition aux sessions de l'Organe exécutif et de ses organes subsidiaires et à d'autres réunions pertinentes	Secrétariat	300 000 dollars É.-U. (montant indicatif partiellement couvert par des contributions de l'UE, de la Norvège et de la Suisse)
4.6	Aider les pays de l'EOCAC à mettre en œuvre le Protocole de Göteborg en organisant un atelier sur l'application de méthodes peu polluantes	Mise au point de méthodes de gestion de l'azote réactif dans l'industrie et l'agriculture dans des conditions locales; recensement des obstacles à la mise en œuvre	Équipe spéciale de l'azote réactif	Prise en charge par une contribution du FEM <sup>a</sup>
4.7	Atelier sur le transport transfrontière de métaux lourds et de POP dans les pays de l'EOCAC	Informations propres à étayer la ratification et l'application des Protocoles relatifs aux POP et aux métaux lourds	CSM-E/Groupe de coordination/ secrétariat	Prise en charge par les contributions obligatoires à l'EMEP, frais de voyage couverts par les Parties participantes, ressources extrabudgétaires du secrétariat
4.8	Appuyer la mise au point continue de méthodes et de données pour les indicateurs fondés sur les effets, y compris un atelier	Démarches permettant d'utiliser des indicateurs fondés sur les effets à l'appui des politiques	PIC-Modélisation et cartographie et autres PIC	40 000 dollars É.-U. (montant indicatif)

<sup>a</sup> Sous réserve de la disponibilité d'un financement.

## 5. Communication et sensibilisation

18. Conformément à la Stratégie à long terme au titre de la Convention, des activités de communication seront menées pour mettre en valeur les activités et les avantages de la Convention. Il est indiqué que «[l]es organes relevant de la Convention devraient aussi contribuer activement à instaurer une stratégie et un système de communication conviviaux et de grande envergure qui mettent en valeur les activités et les avantages de la Convention. Cette stratégie de communication contribuera notamment à mettre en relief le rôle de la

Convention et à sensibiliser les milieux politiques aux questions liées à la pollution dans les pays de l'EOCAC et de l'Europe du Sud-Est» (par. 16 k)). Des activités de sensibilisation seront menées pour faire en sorte que la Convention reste visible sur la scène internationale, favoriser la coopération entre les accords régionaux dans le monde et établir des liens entre les initiatives régionales et mondiales. La coopération avec d'autres régions et instances sur des questions ayant trait à la pollution atmosphérique intercontinentale se poursuivra.

19. Le tableau 5 ci-après ne reprend pas les tâches liées à la communication ou à la sensibilisation qui ont été expressément assignées à un organe technique ou subsidiaire dans les rubriques 1 ou 2 du plan de travail («Activités scientifiques» ou «Élaboration de politiques»).

Tableau 5

**Communication et sensibilisation**

<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
<b>5.1</b>	<b>Communication interne</b>			
5.1.1	Améliorer la communication interne, particulièrement dans la sous-région de l'EOCAC, afin de garantir la bonne application de la Convention, et notamment d'évaluer les besoins des organes subsidiaires concernant des sites Web supplémentaires et de passer en revue les pratiques actuelles en termes de communication formelle et informelle	Meilleur fonctionnement de la Convention  Liste de nouveaux sites Web éventuellement nécessaires et des besoins connexes de communication, assortie d'une estimation des coûts	Secrétariat	-
<b>5.2</b>	<b>Communication externe</b>			
5.2.1	Sensibiliser le public à la Convention et accroître la visibilité globale des problèmes de pollution atmosphérique dans l'ensemble de la région de la CEE et au-delà, au moyen de communiqués de presse et par la publication de brochures, d'articles et d'autres documents s'il y a lieu; privilégier les formats électroniques (compte tenu des ressources que nécessite le travail d'impression); recourir aux réseaux sociaux le cas échéant  Diffuser les informations pertinentes communiquées par les organes scientifiques relevant de la Convention, en particulier des résumés non techniques présentant clairement les conclusions, les recommandations et les faits intéressants, y compris à l'intention de publics extérieurs	Disponibilité accrue de supports de communication et sensibilisation de l'opinion publique à la Convention, informations sur les problèmes de pollution atmosphérique aisément accessibles sur le site Web	Secrétariat	-

<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
	Gérer le site Web de la Convention en tant que principal moyen de communication avec le public; améliorer le site Web de la Convention (dans les limites officiellement fixées dans le cadre de la CEE) à cet égard; ajouter des contenus non techniques accessibles au grand public			
	Moderniser le logo de la Convention et établir des règles pour son utilisation			
5.2.2	Sensibiliser les pays de l'EOCAC à la pollution atmosphérique, à ses effets sur l'environnement et la santé, ainsi qu'aux mesures de réduction, à la Convention et à ses protocoles, en traduisant en russe les documents et supports de communication pertinents (les priorités devant être définies par le Groupe de coordination) et en étoffant et en tenant à jour les sites Web en russe, le cas échéant	Disponibilité de supports d'information en russe; sensibilisation accrue des pays de la sous-région à la Convention	Secrétariat/Groupe de coordination	60 000 dollars É.-U. (montant indicatif partiellement couvert par des contributions de l'UE, de la Norvège et de la Suisse)
<b>5.3</b>	<b>Financement de la stratégie de communication</b>			
	Établir une estimation des coûts pour tous les points à financer par des sources extrabudgétaires comme suite aux recommandations relatives à la communication formulées par le groupe spécial d'experts dans le document de travail n° 10 établi pour la trente-deuxième session de l'Organe exécutif	Note sur le coût estimatif de tous les points à financer par des sources extrabudgétaires et propositions d'ajouts au plan de travail de la Convention en matière de communication	Secrétariat/Bureau de l'Organe exécutif	-
<b>5.4</b>	<b>Sensibilisation</b>			
5.4.1	Établir une liste des activités de sensibilisation et liens officiels existants  Recenser les nouvelles possibilités à envisager	Rapport récapitulant les activités de sensibilisation existantes, les organes subsidiaires concernés et les nouvelles activités envisageables	Secrétariat/ principaux organes subsidiaires/Bureau de l'Organe exécutif	-
5.4.2	Entrer en rapport avec d'autres réseaux et accords régionaux pour déterminer si et dans quelle mesure ils souhaitent collaborer avec la Convention sur des objectifs communs, compte dûment tenu de la possibilité d'une coopération élargie au niveau stratégique/politique avec d'autres régions et à l'échelle mondiale à plus long terme	Rapport récapitulant les informations recueillies et mettant en lumière les domaines dans lesquels un intérêt a été exprimé à l'égard d'une coopération (accrue)	Bureau de l'Organe exécutif/Secrétariat	-
5.4.3	Étudier les possibilités de coopération scientifique, maintenir ou établir des contacts, le cas échéant, avec d'autres	Coopération avec d'autres organisations internationales, contribuant à améliorer la	Secrétariat	15 000 dollars É.-U. (frais de voyage)

<i>Point du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
	organisations régionales et mondiales, en particulier celles qui s'occupent de questions importantes pour la qualité de l'air (Organisation mondiale de la Santé, OMM, PNUE, CCNUCC, GIEC, Programme mondial de recherche sur le climat, Organisation maritime internationale, Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants, Convention de Minamata sur le mercure, CBD, Conseil arctique, Réseau de surveillance des dépôts acides en Asie de l'Est, Déclaration de Malé sur la lutte et l'action préventive contre la pollution atmosphérique et ses effets transfrontières probables pour l'Asie du Sud, par exemple)	compréhension et les échanges d'informations et de données  Jalons à poser en vue de l'élaboration d'un rapport spécial sur les liens entre pollution atmosphérique et changements climatiques, auquel seraient associés les milieux spécialisés dans les changements climatiques (partie consacrée à la qualité de l'air dans le rapport du GIEC)		
	Aider à établir des liens pour la collaboration et le partage de données et d'informations			
5.4.4	Établir des contacts avec d'autres régions en participant à des manifestations et initiatives régionales et internationales, y compris le Forum mondial sur la pollution atmosphérique, pour sensibiliser ces régions à la question et favoriser la coopération	Sensibilisation accrue au rôle joué par la Convention concernant les polluants atmosphériques régionaux et enseignements susceptibles d'être mis à profit dans le cadre d'initiatives internationales dans d'autres régions ou contextes	Secrétariat	15 000 dollars É.-U. (frais de voyage)
5.4.5	Mieux faire connaître la Convention, s'il y a lieu, auprès d'autres accords et programmes environnementaux multilatéraux de la CEE	Meilleure connaissance de la Convention et des liens entre la pollution atmosphérique et les questions intersectorielles pertinentes dans d'autres programmes de la CEE	Secrétariat	-



## Annexe

### **Modèle à l'usage des équipes spéciales et des groupes d'experts pour la communication d'informations concernant l'exécution du plan de travail**

1. Nom de l'équipe spéciale ou du groupe d'experts:
2. Période considérée:
3. Présidents et coprésidents:
4. Membres (nombre approximatif et nombre de pays):
5. Réunions tenues au cours de la période considérée (dates, lieux):
6. Résultats obtenus au cours de la période, par point du plan de travail (activités en cours, voir ECE/EB.AIR.109/Add.2) et de la Stratégie à long terme (voir ECE/EB.AIR.106/Add.1):

### **Résultats/impact des activités menées à bien**

7. Résultats attendus par point du plan de travail au cours de la période suivante, voire à plus long terme:
  8. Enjeux, conclusions et recommandations utiles à l'élaboration de politiques – à porter à l'attention des organes subsidiaires, de l'Organe exécutif, d'autres instances intéressées et du grand public:
  9. Questions à porter à l'attention d'autres groupes/équipes spéciales ou organes subsidiaires, pour information ou pour avis, concernant notamment les synergies ou les approches ou activités conjointes possibles:
  10. Recommandations visant à développer encore la mise en œuvre et les ratifications des Protocoles à la Convention en Europe orientale et du Sud-Est, dans le Caucase et en Asie centrale:
  11. Activités de coopération scientifique et technique avec les organes internationaux intéressés:
  12. Principales observations/conclusions scientifiques:
  13. Autres commentaires, enseignements à retenir:
-